



Présentation

Code interne : GE9ENGET

Description

A sa demande, chaque étudiant peut valider les compétences, connaissances et aptitudes qu'il a acquises dans l'exercice des activités suivantes et qui relèvent de celles attendues dans son cursus d'études :

activité bénévole au sein d'une association,
activité de promotion de l'école ou de l'établissement,
implication au service de l'école ou de l'établissement,
activité professionnelle,
activité militaire dans la réserve opérationnelle,
engagement de sapeur-pompier volontaire,
service civique,
volontariat dans les armées,

participation aux conseils de l'établissement et des écoles, d'autres établissements d'enseignement supérieur ou des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

Les mêmes activités ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation des compétences, connaissances et aptitudes acquises. La validation est facultative. Un rapport détaillé de toutes les activités menées depuis la 1ère année devra être fourni à la direction des études pour validation.

Une note n sur 20 est attribuée à l'élève au module. Cette note est transformée en bonus b attribué à la moyenne de l'UE, le bonus maximum $b_{\max}$ étant de 2/20, avec la règle de calcul suivante :

- si $n \leq 10/20$, $b = 0$,
- si $n > 10/20$, $b = b_{\max} \times (n / 10 - 1)$

La note finale de l'UE ne peut pas dépasser 20/20.

Informations complémentaires

Engagement étudiant dans la vie associative, sociale ou professionnelle

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
Projet	Rapport			1		